

ABONNEMENT.
 Semestre : 30 fr.
 Un an : 60 fr.
 Six mois : 30 fr.
 Trois mois : 15 fr.
 Poste : 35 fr.
 Un an : 65 fr.
 Six mois : 35 fr.
 Trois mois : 18 fr.

ON S'ABONNE :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL & BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Fléchet, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
 Réclames, — : 30
 Faits divers, — : 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co.,
 Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
28 Septembre 1878.

Bulletin politique.

Nous disions dernièrement que la paix extérieure ne serait pas de longue durée. L'événement vient nous donner raison plus tôt que nous ne le pensions. Cette fois encore c'est de l'Orient que soufflé la tempête, et si le conflit présent semble loin de nous, il est malheureusement à craindre qu'il ne s'en rapproche avec une dangereuse rapidité. Nous rappelons sommairement les faits que le télégraphe nous a transmis, faits dont on s'est justement ému à Londres dans le monde industriel et dans le monde politique.

Le général Chamberlain avait été chargé par le gouvernement anglais de conduire une mission à Caboul. L'émir Schere-Ali a refusé nettement, lorsqu'injurieusement, disent certains journaux, de recevoir cette mission qui vient d'être rappelée. Ce refus s'aggrave par l'accueil tout différent fait par le même émir à la mission russe qu'il a comblée de présents, se prêtant même de bonne grâce à l'installation d'une mission permanente qui aurait à sa disposition un détachement important de troupes moscovites.

Pour comprendre l'importance d'un conflit sur ce terrain et les graves conséquences qu'il peut entraîner, il faut envisager la rivalité de la Russie et de l'Angleterre, et la rencontre, prévue de longue date, de ces deux puissances dans leurs possessions des Indes. La contrée où s'agitent les susceptibilités anglaises, où progressent chaque jour les menaces russes, se rétrécit de plus en plus. Au dix-huitième siècle, la distance qui, dans l'Asie centrale, séparait les établissements frontiers des deux puissances, était de deux mille cinq cents milles. L'an dernier, la Russie n'avait plus que 400 milles à franchir pour toucher aux confins de l'Inde,

et si, comme tout le fait supposer maintenant, la mission du général russe Abramof a réussi, l'intervalle est comblé : l'Afghanistan devient un camp russe.

Un échec qu'éprouverait l'Angleterre, aurait des résultats désastreux pour sa puissance dans l'Inde, car ils diminueraient son influence et son prestige auprès des Rajahs. Qui peut affirmer que les petits souverains ne s'empresseront pas, pour secouer la protection anglaise qui ressemble fort à un joug, de profiter d'une occasion que cherche vraisemblablement à leur fournir la diplomatie russe? Nous comprenons donc parfaitement l'inquiétude et l'émotion témoignées par la presse anglaise et ses appels à l'énergie du gouvernement, et d'autant mieux qu'une autre dépêche d'un consul anglais parle longuement des efforts faits à Constantinople par un envoyé de l'émir d'Afghanistan pour décider le Sultan à conclure une alliance avec la Russie.

Anglais et Russes se retrouvent donc en présence. La mèche est allumée et les poudres que M. de Bismark avait mouillées ou, pour parler plus exactement, avait feint de mouiller, paraissent plus sèches que jamais. Les éternels optimistes nous diront encore que le conflit est loin de nous. Ce serait, encore une fois, faire preuve d'une bien courte vue ou d'une incurable légèreté.

La question d'Orient n'est pas vidée, elle est déplacée, et dans l'état actuel d'irritation de l'Occident avec les armements incessants des puissances, on peut dire qu'il suffirait d'une bien petite étincelle pour étendre l'incendie à tous les coins de l'Europe.

Nous détachons les passages suivants de la correspondance parisienne du Nord, qui contient d'intéressantes informations :

« Les Débats ont publié une note démentant le bruit d'après lequel M. Léon Say, froissé du rôle que lui avait fait jouer M. Gambetta dans l'affaire de la conversion de la Rente, serait dans l'intention de donner sa démission. Le National affirmait très-énergi-

quement, il y a quelques semaines, la solidité du cabinet; il s'indignait qu'un journal eût présenté la retraite de M. Dufaure comme une éventualité possible dans quelques semaines; d'autres journaux ministériels traitaient « de cancan de réactionnaires » les informations qui faisaient pressentir une crise ministérielle au lendemain des élections sénatoriales, sinon avant. Je ne sais si ces journaux seraient aussi affirmatifs aujourd'hui qu'ils ont eu le temps de bien peser chacun des termes de la phrase dans laquelle M. Gambetta a exprimé ses sentiments à l'égard du cabinet.

M. Gambetta s'est exprimé ainsi : « Nous avons un ministère dont je ne dis que du bien, un ministère qu'on représente aussi comme très-fragile et très-menacé, parce qu'il est, dit-on, très-disparat et parce qu'il ne serait pas très-actif. Je sais bien quelles vertus on peut souhaiter à un ministère. Je ne suis pas contre le mieux, mais j'ai souvent entendu dire que le mieux était l'ennemi du bien, et j'attends, comme tout le monde, qu'il y ait une certaine coïncidence dans l'état de l'opinion pour réclamer les modifications dont la nécessité est sentie même par les plus intéressés. » Certainement, le National est parfaitement fondé à contester qu'il y ait là rien de personnel à M. de Marcère, et il peut d'autant mieux espérer que M. de Marcère aura un portefeuille dans la combinaison prochaine, qu'il est constant que M. de Marcère a fait hautement l'abandon de ses prétentions à la présidence du conseil, et a fait assurer très-courtoisement M. de Freycinet qu'il désavouait énergiquement ceux qui avaient pensé à faire de lui le compétiteur de son collègue ministre des travaux publics pour le jour où s'ouvrirait la succession de M. Dufaure.

Il convient de noter d'ailleurs que M. de Marcère a donné, comme ministre de l'intérieur, des gages suffisants de sa volonté de républicaniser l'administration, pour qu'il n'y ait nulle raison de douter du zèle qu'il apportera dans « l'épuration » du personnel de tout autre département ministériel. Il serait assez piquant d'ailleurs de faire exé-

ter la magistrature, comme tenant son origine d'un « gouvernement criminel et corrompu, » par un ancien procureur impérial qui a fait toute sa carrière judiciaire sous ce gouvernement.

La retraite de M. Dufaure ne saurait longtemps se faire attendre, et il est probable que c'est l'honorable garde des sceaux, autant que M. Léon Say et le général Borel, que vise le discours de M. Gambetta quand il parle de ministres qui sentent la nécessité de se retirer devant l'état de l'opinion.

M. Gambetta rend hommage au caractère de M. Dufaure en prévoyant que l'honorable garde des sceaux ne saurait se prêter à la besogne dont il veut que le ministre de la justice se charge, sous prétexte de relever la dignité et d'assurer le prestige de ce grand corps de la magistrature, dont jusqu'ici les titulaires de ce département ministériel ont été considérés comme les défenseurs autant que comme les chefs.

Le National dit bien, en parlant du discours de M. Gambetta : « Nous pensons tout ce que pense le chef de la majorité républicaine. Son programme est le nôtre, et jamais homme d'Etat n'a dit avec plus de fermeté et de clarté tout ce qu'il était nécessaire de dire à un grand parti ou plutôt à un grand peuple, anxieux de connaître ce que l'avenir lui réserve. » Mais le National, préconisant le programme de M. Gambetta, n'engage pas plus le cabinet qu'alors qu'il signifiait aux conseillers d'Etat sortants, il y a trois mois, de n'avoir pas à compter sur une nouvelle nomination.

M. Dufaure a proposé de renouveler les pouvoirs de ces conseillers, et la majorité du conseil lui a donné raison contre M. de Marcère et le National. Le jour où le ministère se déclarera, comme le voudrait le National, le docile exécuteur des volontés de M. Gambetta, M. Dufaure cessera d'en être le chef. Le National, s'il se fait réellement l'illusion que M. Dufaure tiendrait une autre conduite, se fait une bien fautive idée du caractère et des sentiments de l'éminent garde des sceaux.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Au bout de quelques heures, l'atelier était prêt. Tout ce qui peut devenir utile avait été prévu, tout ce qui n'est qu'agréable était également prodigué. Des tapis d'Aubusson voilaient les portes; des stores mobiles appendus à la fenêtre permettaient d'en adoucir la lumière à volonté; de soyeuses tentures, posées sur un sofa, attendaient que le peintre choisît le fond qu'il lui plairait de jeter derrière son modèle sur les baguettes légères déjà dressées à cet effet. Le doux parfum des fleurs de serre,

s'épanouissant dans des vases précieux, se mêlait aux après odeurs des essences et des huiles préparées sur une petite table. Chaque détail témoignait d'un soin attentif.

Alice parut enfin satisfaite, et, jugeant son œuvre achevée, elle attendit.

Bientôt la voix de M. Montferrier se fit entendre dans le vestibule. Il n'était pas seul. Un homme de haute taille, jeune encore, et de la plus parfaite distinction, l'accompagnait.

Alice s'avança vers lui avec empressement et, lui tendant la main :

— Me reconnaissez-vous, Monsieur ? dit-elle. Je ne suis pas une étrangère pour vous. J'ai déjà eu l'honneur de vous recevoir chez mon père, quand j'étais encore M^{lle} Benoit.

— Je ne l'ai point oublié, Madame, répondit le nouveau venu. Il y a des souvenirs qu'on aime à conserver.

La conversation si agréablement engagée s'anime; M. Montferrier lutte avec sa femme de courtoisie; il sait être charmant quand il le veut bien, et tous les titres de l'artiste, membre de l'Institut et peintre des rois, mettent sur ses lèvres de fort jolies paroles.

Enfin l'on pénètre dans l'appartement changé en atelier.

M. Lefranc regarde ce luxe déployé autour de lui avec tant de grâce et d'intelligence qu'à l'honneur

rendu au grand artiste semble se mêler un sentiment presque affectueux pour l'hôte momentanément. Il ne dit rien, mais ces nuances ne sauraient lui échapper et, comme il arrive quand on a une âme élevée et délicate, il se sent heureux d'un tel accueil.

La toilette que désire Alice est agréée, la pose se trouve assez facilement, les premiers traits de fusain sont jetés, l'œuvre commence.

— Je vous quitte à regret, dit M. Montferrier, mais je suis attendu. Vous nous accorderez votre soirée, Monsieur, mon beau-père sera heureux de passer quelques heures avec vous.

L'artiste accepte. M. Montferrier sort.

— Puis-je me reposer ? demanda Alice.

— Déjà ! dit le peintre en souriant. Donnez-moi, de grâce, un moment encore.

Mais il lui faut céder bientôt : la jeune femme déclare pourtant qu'elle sera certainement courageuse. En attendant, elle se lève et dit :

— Si je l'osais, Monsieur, je vous demanderais un avis.

— Très-volontiers, Madame, en quoi puis-je vous servir ?

Alice déroule les croquis de Christine, développe la copie du saint Clair, et, posant le tout devant M. Lefranc :

— Je voudrais savoir, dit-elle, ce que vous pensez de ces études !

Le peintre, de son regard exercé, examine. Il soulève la petite toile, et la penche de manière à la mieux éclairer.

— Qui a fait cela ? dit-il enfin.

— Une jeune fille à laquelle je m'intéresse vivement. Je désire savoir ce que l'on peut attendre de ses dispositions.

— Tout, Madame ! s'écrie le peintre. Ces essais révèlent dans leur auteur tout ce que donne la nature : la science ne fait que compléter. J'avoue, ajouta-t-il, que cette question demande encore à être traitée, car, dans ses études, avec des dispositions rares, une grande inexpérience se trahit.

— Cette jeune fille a pourtant un maître bien dévoué. Elle est élève de M. Salomon.

— Ah ! répond le peintre en rendant les croquis à M^{lle} Montferrier.

— Que voulez-vous dire ?

— Moi, Madame ? Rien.

— Votre discrétion ne me semble pas de bon augure. Que pensez-vous de M. Salomon ?

— Il a de grandes qualités, Madame.

Et, touchant les choses avec une réserve qui prend sa source dans la plus exquise modestie, l'illustre artiste trouve le moyen de faire l'éloge du pauvre professeur.

— Mais, enfin, demande Alice, trouvez-vous qu'il convienne pour former un sérieux talent ?

— Je n'oserais vous l'affirmer.

» Je reviens à la situation du ministère. Un journal républicain, le XIX^e Siècle, n'hésite pas à reconnaître ce que cette situation a d'intenable pour certains membres du cabinet. Il se peut, dit-il, qu'après les élections sénatoriales, « un ou deux changements de portefeuilles deviennent nécessaires ; il se peut qu'un ou deux ministres soient entraînés par leurs convictions particulières à se retirer. »

» Mais ces éventualités n'auraient point d'autre conséquence que de rendre le cabinet plus homogène. De ces deux ministres, l'un est M. le général Borel, l'autre M. Dufaure. Mais il paraît bien difficile, avec quelque désinvolture que les Débats aient pris leur parti de la mésaventure de M. Léon Say au sujet de la conversion, que le ministre des finances conserve son portefeuille si la Chambre donne gain de cause à la commission du budget et à M. Gambetta contre lui, en ce qui concerne l'établissement du budget de 1879. M. Léon Say déclare indispensable un accroissement de dépenses de 40 millions et s'oppose à tout dégrèvement d'impôt. M. Gambetta et la commission repoussent l'accroissement de dépenses et réclament des dégrèvements pour une somme de 15 à 20 millions.

» Dans de telles conditions, le vote de la Chambre impliquera nécessairement un échec pour la commission ou pour le ministre, et, après un échec de cette nature, M. Léon Say ne pourrait pas ne point se retirer.

» En tout cas, M. Dufaure et le général Borel fussent-ils seuls à sortir du ministère, il ne s'agirait pas seulement d'un remaniement ministériel. Le chef du cabinet disparaissant, le cabinet n'existe plus ; on entrerait en pleine crise ministérielle, et la constitution d'un nouveau ministère dépendrait absolument du choix que ferait le Maréchal d'un nouveau président du conseil. On peut prévoir dès à présent que deux concurrents seraient mis en avant dans les cercles parlementaires pour la succession de M. Dufaure : M. Jules Simon et M. de Freycinet. »

Chronique générale.

Les journaux officieux ont annoncé qu'au premier conseil des ministres qui se tiendra à l'Élysée après la rentrée de M. Dufaure, on y discuterait et arrêterait la date de la convocation des conseils municipaux pour la nomination des délégués sénatoriaux.

Informations prises à bonne source, il nous a été assuré que M. de Marcère, sur le désir que lui auraient exprimé un grand nombre de sénateurs et de députés, aurait décidé de proposer à ses collègues de fixer au dimanche 20 octobre l'époque de cette convocation. Les motifs qui sont invoqués pour avancer la nomination des délégués sénatoriaux au 20 octobre, alors que dans l'esprit des ministres la date du 24 novembre avait été en principe déjà arrêtée, c'est qu'en novembre, les Chambres ayant à dis-

— Quel dommage ! soupire la jeune femme ; car les succès, la gloire, que sais-je, moi ! tout aurait bien été à cette jeune fille, Monsieur. Elle porte le plus grand de nos vieux noms armoricains. Ce n'est rien moins qu'une Kemper-Gaël.

— Je suis peu au courant des généalogies bretonnes. Mais il suffit de connaître l'histoire pour comprendre quels souvenirs un pareil nom doit rappeler.

Alice enlève les études ; elle se rassied : le peintre reprend son œuvre.

— Vous en doutez, peut-être, dit M^{me} Montferrier. Mais vous verrez comme je vais poser d'une manière exemplaire. Je prolongerai les séances tant qu'il vous fera plaisir.

— Voici une bonne parole dont je vous sais un gré infini, Madame. Je regrette seulement que le soleil ne soit pas aussi complaisant.

— Je pourrai même, quelquefois, faire faire la lecture à haute voix...

— J'avoue que je préfère voir mon modèle causer. Cependant, Madame, si ce moyen doit vous aider à oublier un peu la longueur des séances...

— Nous pourrions essayer. Si cela vous déplaît le moins du monde, nous y renoncerons immédiatement. Je sais quelqu'un qui lit avec un charme extrême et ne nous refusera pas de nous prêter un moment sa bonne volonté.

En achevant ces mots, Alice lève les yeux vers la

pendule dont l'aiguille marque trois heures un quart.

Presqu'aussitôt le roulement d'une voiture se fait entendre dans la cour de l'hôtel.

Un moment après, un des tapis s'agite, une porte s'ouvre et Christine entre timidement.

Alice lui sourit. L'artiste s'interrompt et regarde avec surprise cette suave et pâle figure que la sombre tenture laisse passer comme une apparition.

Est-ce une jeune sainte détachée des arceaux d'une vieille basilique ? ou quelque blonde princesse telle que les évoquent les récits légendaires ? On peut se le demander sans oser résoudre le doute devant cette chaste et poétique beauté.

— Venez, dit Alice. Monsieur, voici M^{lle} de Kemper.

— Ah ! murmure le peintre que frappe ce nom. Il s'incline.

— Christine, je vous présente à M. Paul Lefranc. Christine devient pourpre. Quoi ! ce grand artiste qui, la veille encore, lui semblait si loin, si enveloppé dans les splendeurs de sa renommée, il est devant elle, il lui parle, il daigne lui serrer la main !...

Son émotion n'échappe ni à M^{me} Montferrier ni au peintre qui se sent plus touché de ce naïf hommage que de bien des louanges sonores.

(A suivre.)

faits de l'Eglise qui possède encore aujourd'hui toute sa force pour guérir les plaies morales de la société.

Le Pape, guidé par ces sentiments, s'est adressé aux chefs des nations, même à ceux qui ne sont pas liés au Saint-Siège par les attaches de la religion catholique, les invitant à ne pas refuser à l'Eglise leur puissant appui.

Le Pape s'est adressé, en conséquence, à l'illustre empereur de la nation allemande, laquelle, à cause des difficiles conditions faites aux catholiques de ce pays, appelait particulièrement la sollicitude du Saint-Siège.

Cette démarche a été favorablement accueillie par l'empereur.

La lettre continue ainsi :

« L'Eglise, sans doute, serait heureuse de voir la paix rétablie en Allemagne ; mais l'empire en serait non moins heureux, car, les consciences étant pacifiées, il trouverait, comme autrefois, dans les fils de l'Eglise catholique ses sujets les plus fidèles et les plus généreux.

» Notre attention se porte aussi vers les pays de l'Orient où les événements préparent peut-être à l'Eglise un avenir meilleur.

» Le Saint-Siège fera tout son possible pour favoriser les intérêts de la religion dans ces pays.

» Notre but est donc d'exercer l'action bienveillante de l'Eglise et de la papauté au milieu de la société actuelle tout entière. »

Le cardinal Nina, continue la lettre pontificale, devra porter encore son attention la plus sérieuse sur la situation difficile créée au souverain pontife en Italie et à Rome par suite de la spoliation qui lui a fait perdre son pouvoir temporel.

Le Pape déclare ensuite qu'il ne veut pas s'étendre sur les droits du Saint-Siège ni sur les inquiétudes des catholiques à la vue de leur père privé de liberté.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le 13^e chasseurs à pied et le 3^e dragons ont quitté ce matin notre ville pour regagner leur garnison à Tours.

Une colonne de réservistes appartenant à divers régiments de ligne a traversé Saumur hier, et a pris le chemin de fer pour être désarmés aussitôt à Tours.

Le cirque Ciotti, arrivé hier soir à Saumur, doit débiter aujourd'hui.

L'ouverture de la saison théâtrale a lieu ce soir à Angers, au Grand-Théâtre. On joue les *Mousquetaires de la Reine*.

Demain, au Théâtre national du Cirque, la *Closerie des Genêts*, pièce qui sera également donnée lundi à Saumur.

Deux lièvres. — Après la grande revue du 15 septembre, à Vincennes, nous lisons dans un journal de Paris :

« La journée a eu aussi son incident tragico-comique.

» Un pauvre lièvre troublé dans son repos est sorti du bois, a traversé le champ de manœuvres avec la rapidité de la flèche, puis se trouvant en face d'une ligne de soldats est revenu sur ses pas, et bientôt, à bout de forces, s'est laissé prendre à la main.

» Le malheureux avait peut-être échappé au plomb d'un chasseur. Pris à la main ! Il y a des lièvres qui n'ont pas de chance ! »

Les grandes manœuvres de Montreuil-Bellay ont eu aussi leur lièvre, et c'est le *Patriote* de ce matin qui nous le rappelle. Le dernier épisode de cette guerre, en effet, a été la prise d'un lièvre qui, sans doute effrayé par le canon, avait quitté son gîte. Après une course désordonnée, il est allé se faire prendre à la main par un spectateur, enchanté de cette bonne aubaine.

Le *Patriote* ajoute que cette aubaine constitue un délit de chasse commis par ce spectateur s'il n'est pourvu d'un permis ; mais, à la guerre comme à la guerre !

Telle est l'histoire de ces deux lièvres, l'un et l'autre pris à la main !

Parmi les mariages qui vont être célébrés prochainement à la campagne, nous citerons celui de M^{lle} Anne de Mac-Mahon, qui aura lieu au château de Sully-Saint-Léger.

M^{lle} de Mac-Mahon, petite-nièce du maréchal duc de Magenta, est fille du feu marquis Charles de Mac-Mahon, mort en 1863, et de la sœur du duc des Cars. Son frère est un des plus jeunes officiers de notre armée. M^{lle} de Mac-Mahon épouse, comme nous l'avons dit, le comte d'Olliamson, lieutenant au 14^e régiment de chasseurs à cheval, détaché en qualité d'officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie de Saumur.

Le château de Sully-Saint-Léger, dans Saône-et-Loire, que met en fête cette sympathique union, est une des plus anciennes et des plus belles demeures historiques de la France. Propriété de la famille des Saulx-Tavannes jusqu'en 1686, il a passé, à cette époque, par voie d'adjudication, aux Morey de Vianges. La veuve d'un Morey, Charlotte Le Belin, épousa en secondes noces Jacques-Baptiste de Mac-Mahon, et c'est ainsi que le domaine de Sully est entré en possession de la famille de Mac-Mahon. C'est au château de Sully qu'est né le Maréchal-Président de la République, le 13 juin 1808.

Les pèlerins de l'Anjou viennent de passer trois jours à Lourdes. Ils y ont rencontré 1,900 Bretons venus de Quimper et de Landerneau, un pèlerinage italien et des pèlerins du Val d'Arros.

Mercredi, les processions ont été magnifiques. Le soir, malgré la pluie, a eu lieu une grande procession aux flambeaux. Le lendemain, jeudi, de nombreuses messes ont été dites à la grotte. Tous les pèlerins ont communiqué et prié Dieu pour l'Eglise et la France.

Les pèlerins d'Anjou, qui comprenaient bon nombre de nos compatriotes, sont rentrés hier soir par un train spécial.

ANGERS.

Hier matin, vers 10 h. 1/2, les trois bataillons du 77^e de ligne ont fait leur entrée à Angers, venant de Brissac, où ils avaient fait étape la veille. Une foule considérable, dit l'*Union de l'Ouest*, s'était portée au devant de nos fantassins au rond-point André Leroy et même plus loin, et de joyeux appels saluaient au passage les réservistes impatientement attendus. Malgré les marches et les vives actions des derniers jours, tous, officiers et soldats, paraissaient en bon état, sauf les outrages de la poussière.

Le 77^e était à peine rentré à la caserne, que les fanfares annonçaient l'approche du 4^e cuirassiers, venu par Doué et Gennes. La compagnie de pontonniers a dû également faire son entrée, vers 2 heures. La garnison d'Angers se trouve donc de nouveau au grand complet.

La Jumellière. — Le 23 septembre, vers neuf heures du matin, Jean Martineau, cultivateur, âgé de 35 ans, demeurant chez sa mère, fermière à la Martinière, commune de la Jumellière, se rendit travailler dans un champ de maïs, distant de la ferme d'environ 300 mètres, avec l'un des domestiques de la maison, Gabriel Turquais, né à la Jumellière et âgé de 15 ans.

Une demi-heure environ après, Jean Martineau rentra à la ferme avec une botte de maïs ; Turquais ne revint pas.

A midi, les gens de la ferme s'inquiétèrent et se rendirent dans le champ où ils trouvèrent le jeune Turquais assassiné ; le corps était étendu la face contre le sol et portait sur le derrière de la tête de fortes blessures qui avaient occasionné la mort. Il était couché à quelques pas de son fagot de maïs commencé, ayant près de lui sa casquette et la fourche de fer qui devait servir à emporter la charge. C'est avec cette fourche que le meurtrier avait dû frapper Turquais : une des branches de l'instrument était cassée.

Les soupçons se portèrent tout naturellement sur Jean Martineau ; celui-ci nia absolument être l'auteur du crime. Arrêté et confronté avec le cadavre, il est resté impassible. Depuis environ quinze ans, Jean Martineau ne jouit pas de toutes ses facultés mentales et est parfois sujet à des accès de folie. (Journal de Maine-et-Loire.)

MELLE.

Une vieille femme, habitant les environs

de Melle (Deux-Sèvres), a été assassinée dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Sa fille, qui habite Niort, l'avait laissée mercredi dans l'après-midi. Jeudi, une dépêche lui annonçait la fatale nouvelle.

La victime a été frappée à la tête avec une fourche ou une barre de fer. Le mobile du crime aurait été le vol, car une somme de 200 fr. a disparu. — La justice informe.

Dans la matinée du 19 septembre, une femme du village de Chatenay, qui gardait des chèvres dans un champ, près de la maison de la veuve Bodin, ne la voyant pas venir la trouver, comme elle le faisait chaque jour, envoya sa petite fille voir si elle était malade.

Cette enfant frappa à la porte, et comme personne ne lui répondit, elle ouvrit le croquet et vit que la croisée était en partie enfoncée. Elle vint raconter cela à sa grand-mère qui alla de suite prévenir l'adjoint de la commune.

La porte fut ouverte et on se trouva en présence d'un horrible spectacle. La veuve Bodin était étendue, sans vie, sur le sol de la chambre, dans une mare de sang. Auprès d'elle était une barre de fer, une fourche et une bourse vide; l'intérieur de la chambre présentait le plus grand désordre: une armoire et un coffre avaient été ouverts et les hardes et les vêtements qu'ils contenaient avaient été ôtés et jetés pêle-mêle. Ce désordre indiquait que ce crime avait eu le vol pour mobile et que l'assassin avait fouillé partout pour s'emparer de l'argent que possédait la malheureuse veuve.

La justice fait d'actives recherches qui ne sauraient tarder à amener l'arrestation du coupable.

Un ballon retrouvé. — Dimanche, dans la journée, des fêtes avaient lieu à Nantes, et, vers cinq heures et demie du soir, l'aéronaute Porlié quittait le cours Saint-André, accompagné d'un voyageur.

Le ballon, poussé par un vent assez fort du S.-O., se dirigea sur l'Erdre et longea cette rivière. Un peu avant six heures, il fit sa descente entre des arbres, au village de la Jaille, à un kilomètre du bourg de Sucé.

M. Porlié mit pied à terre avec son voyageur; mais, examinant le peu d'espace laissé libre pour le dégonflement, il pria les personnes qui avaient bien voulu l'aider de prendre les cordes de la nacelle et de traîner l'aérostal dans un pré distant d'environ 50 mètres.

Un violent coup de vent fit, en ce moment, l'effet du sacrement lâchez tout. Le ballon, seulement à moitié dégonflé, s'enleva de nouveau dans les airs, à une élévation prodigieuse.

Le ballon, livré à lui-même, se dirigea vers le département d'Ille-et-Vilaine, passa dans le département de Maine-et-Loire et, après une course de dix heures, alla s'échouer sur le territoire de la commune de Gastines (Sarthe), près Sablé.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique municipale de Saumur.

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 29 septembre 1878, à quatre heures du soir.

Programme.

1. Le Matinai, allégo. BLANCHETEAU.
2. Les Diamants de la Couronne, fantaisie. AUBER.
3. Le Coucou du Printemps, polka. X...
4. La Semillante, ouverture. TILLIARD.
5. Brise de Mai, redouble. X...
6. Châteaubriant, pas redoublé. BAUCOURT.

QUESTIONS AGRICOLES.

ACCIDENTS CAUSÉS PAR L'AVOINE MOISIE.

La moisson des avoines a été fréquemment interrompue par les pluies du mois d'août. Des avoines mises en javelles ont germé; d'autres, rentrées incomplètement sèches, courent le risque de s'échauffer dans les greniers. Il faudra les remuer de temps en temps à la pelle, et les faire passer plusieurs fois par le tarare pour éviter qu'elles moisissent. En outre, il sera prudent de les secouer fortement dans un sac pour en détacher la poussière et de les ventiler avant de les donner aux chevaux.

La précaution ne sera pas inutile et nous en donnerons pour preuve l'observa-

tion suivante, consignée dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, par M. Henry, vétérinaire du train des équipages militaires à Vernon (Eure). Il s'agit d'un groupe de quatre chevaux qui furent pris en même temps d'une salivation extraordinaire. Après avoir examiné attentivement la nourriture donnée aux animaux, M. Henry acquit la conviction que cet accident était occasionné par la mauvaise qualité de l'avoine que les chevaux mangeaient depuis quelques jours. Cette avoine, ayant été rentrée encore humide, était couverte de moisissures. Et de fait, la substitution d'une avoine sèche à l'avoine humide a suffi pour faire disparaître la maladie.

Antérieurement, un vétérinaire de la Sarthe avait remarqué que l'arenaria ou sabline à feuille de serpolet, petite plante très-commune dans les terrains pierreux et sablonneux, causait les mêmes accidents quand elle prédominait dans les fourrages donnés aux chevaux.

Les foins humides, qui ne tardent pas à se couvrir de petits champignons microscopiques, ne sont pas moins dangereux. M. Thierry a eu l'occasion d'observer de nombreux cas de salivation extraordinaires occasionnés par un regain de trèfle envahi par les champignons. L'effet produit par cette alimentation était tel, que les chevaux, rendant par la bouche jusqu'à cinq ou six litres par heure de salive ou de liquide filant, un peu mousseux, incolore et inodore, dépérissaient à vue d'œil, sans présenter d'autres troubles fonctionnels qu'une soif ardente.

Ainsi que nous le disions dernièrement, le meilleur moyen de prévenir ces accidents est d'arroser les fourrages suspects avec de l'eau salée.

Faits divers.

Une expérience très-curieuse, relativement à l'arrêt presque instantané des trains, a été faite ces jours derniers par des représentants de la Compagnie de l'Ouest, entre Soiteville et Oissel.

Plusieurs voitures de première classe ont été munies d'un nouveau frein. Ce frein est mis en action par l'air comprimé que produit une pompe aspirante et foulante adaptée à la machine, et se transmettant au moyen d'un tube unique à toutes les roues par un robinet qu'ouvre le mécanicien au moment où il voit le danger. Un train composé de sept voitures et un fourgon, lancé à une vitesse de 80 à 100 kilomètres à l'heure, s'est arrêté au moyen de ces freins, sur une distance de 60 mètres à peine; les expériences ont été répétées plusieurs fois entre les deux gares et ont donné d'excellents résultats.

Aussi applique-t-on actuellement, dans les ateliers de Soiteville, le nouveau système à cinquante voitures de première classe et fourgons.

Les quatre trains express, dits rapides, du nouveau service en seront provisoirement seuls pourvus.

On annonce que M. Philippe Bertrand, fils du célèbre général de Napoléon I^{er}, s'est suicidé à Milan.

L'Exposition touché à sa fin, et cependant on y place encore presque chaque jour quelques objets nouveaux et qui ont d'autant plus d'intérêt que, pour la plupart, ils n'ont point figuré dans d'autres expositions.

Citons, entre autres, une magnifique collection d'instruments de musique arrivés récemment du Japon et que l'on vient d'exposer dans la section de ce pays, au palais du Champ-de-Mars.

C'est l'orchestre à peu près complet des musiciens attachés à la cour de l'empereur du Japon. Il se compose d'instruments à cordes, d'instruments à vent, de deux tambourins et d'un tamtam monté sur son pied.

Parmi les instruments à cordes se trouvent une guitare et deux harpes. Ces instruments diffèrent complètement, quant à la forme, de ceux en usage dans notre pays. Ajoutons qu'ils sont tous faits en bois précieux avec incrustations de nacre et des ornements en métal.

Enfin, comme complément de cette cu-

rieuse collection d'instruments, on a placé au-dessus de la vitrine où ils sont exposés des tableaux représentant, revêtus de leurs costumes de théâtre, les acteurs et les actrices composant la troupe qui est exclusivement attachée à la cour du souverain du Japon.

LE PRIX DES OBJETS DE CONSOMMATION.

1826 - 1877.

La commission des valeurs, instituée auprès du ministère du commerce pour établir les prix moyens de chaque marchandise, destinés à figurer dans le tableau du commerce extérieur de la France, publié chaque année, depuis 1820, pour l'administration des douanes, vient de faire un relevé comparatif du prix réel des principaux objets de consommation exportés en 1826 avec le prix de ces mêmes objets en 1877, c'est-à-dire aux deux extrêmes d'une période de cinquante ans.

A l'exception des tissus non confectionnés, qui présentent une diminution de prix de moitié et même des deux tiers dans certains produits (le mérinos, par exemple, qui valait 47 francs le kilogramme en 1826 et 15 francs 70 centimes en 1877), l'augmentation de toutes les marchandises est accusée dans ce tableau d'une façon saisissante.

C'est ainsi que le prix de la viande sur pied s'est élevé dans la proportion de 2 à 5. Le prix des fromages, qui était en 1826 de 0 70 c. le kilogr., était en 1877 de 1 55 c.; celui des œufs a passé de 0 80 c. le kil. à 1 40. Le prix du beurre frais était de 1 50 le kil. en 1826; il était en 1877 de 3 10. Pour le beurre salé, l'écart est de 1 35 à 2 45. Les légumes secs et leurs farines coûtaient, en 1826, 25 c. le kil.; ils valaient, en 1877, 38 c.; les fruits de table, 22 c. en 1826, 60 c. en 1877.

Quant aux boissons, voici quelques-uns des prix comparés aux deux époques:

Vins ordinaires de la Gironde, en 1826, 64 fr. l'hect.; en 1877, 83 fr.; autres vins ordinaires: 20 fr. en 1826, 40 fr. en 1877.

Eaux-de-vie (alcool pur): 90 fr. l'hectol. en 1826, 220 fr. en 1877.

Les objets manufacturés présentent aussi une augmentation notable, indice de l'élévation des prix de main-d'œuvre. Les gants passent de 40 fr. à 152 fr. le kil.; les chaussures, de 24 à 32 fr.; les fournitures d'horlogerie, de 20 à 40 fr.; les bronzes, de 10 à 30 fr.; la tabletterie, de 9 à 27 fr.; les pièces de lingerie cousue, de 20 à 42 fr.; et les habillements de 20 à 31 fr.

Un riche Américain, sir Edward Trumph, décédé dans ces derniers temps, a laissé un legs bizarre et probablement sans précédent. Aux termes de son testament, une somme de un million est affectée à la construction et à l'entretien d'un hôpital... de chevaux. Possesseur lui-même de plusieurs de ces animaux, le testateur stipule expressément qu'ils devront être placés dans l'hôpital fondé par lui et qu'ils y seront entretenus et soignés, jusqu'à ce qu'ils y meurent de vieillesse.

L'établissement contiendra une cinquantaine de pensionnaires environ, choisis parmi les chevaux âgés, hors de service ou infirmes que recommanderaient leurs longs services.

En outre, et pour assurer l'exécution de ses volontés, le testateur laisse un fonds spécial destiné à payer, pour tout cheval de rebut vivant, une somme égale à celle que donnerait de lui l'équarisseur.

LES RÉSERVISTES.

Le capitaine. — Sergent, ils causent trop dans les rangs, vos soldats.

Le sergent. — Pas ma faute, capitaine, tous avocats.

Bibliographie.

La *Revue du Monde catholique*, l'une des plus anciennes et des plus célèbres revues parisiennes, obtient en ce moment un succès avec la *Première Communion*, troisième épisode des *Étapes d'une Conversion*, le chef-d'œuvre de Paul Féval. Dans aucune de ses nombreuses productions, l'illustre écrivain ne s'était élevé à un degré si intense d'inté-

ret. On dirait que ce sujet lui a porté bonheur. Son livre n'est pas l'histoire des hommes, c'est l'histoire des âmes. Il y observe, il y analyse les sentiments les plus purs et les plus délicats du genre humain. Rien ne ressemble moins à un sermon, et rien pourtant n'inspire plus de pensées religieuses. On se passionne pour *Charles*, le *Cafard*; pour l'aimable petit *Jean*, un de ces types que le romancier excelle à peindre; pour la *Maman*; pour le *Petit-Gris*, qui fait rire si franchement; pour l'abbé *Monin*, qui fait penser et pleurer; pour *Olivier*, le cher mécréant; les sœurs qu'on sent vivre et la jolie *Clémence*. Véritablement, ce récit admirable sera « le livre de Paul Féval, » comme l'ont dit les princes de la critique.

Il n'étonne donc pas de voir le succès déjà considérable de la *Revue du Monde catholique* (1) grandir encore sous une pareille impulsion et devenir européen. Jamais la vogue du romancier n'a été plus étendue, sans doute parce que jamais elle n'a été plus méritée.

A peine les trois premières parties de la *Première Communion* ont-elles paru, que de tous côtés s'élève un concert d'applaudissements, et, disons-le, de louanges reconnaissantes. Paul Féval est ici, non-seulement le « Maître » du roman catholique, comme on l'a dit si souvent, mais aussi le guide des jeunes cœurs, qu'il conduit au bien par une route si pleine de charme.

Il serait injuste de ne pas nommer quelques-uns des écrivains qui à ses côtés combattent le bon combat. La *Revue* publie de nombreux et excellents articles de MM. LEON GAUTIER, HENRI LASSERRE, ARTHUR LOTH, A. RASTOUL, EUGÈNE LOUDUN, DUBOSC DE PESQUIDOUX, LÉON DE LA RALLAYE, E. CHARLES, RAMBOSSON, XAVIER ROUX, CHARLES BUET, FULBERT DUMONTEIL, etc.

Je ne dirai pas que la *Revue* précède, mais elle accompagne pied à pied et dénonce avec une fidélité infatigable le mouvement intellectuel de notre époque; elle est bien réellement la revue du clergé, la revue de la famille chrétienne; elle est et deviendra de plus en plus, sous la forte direction de M. M. Victor PALME, la *Revue* de toute la jeunesse sincère qui, ne voulant rien ignorer des choses de ce temps, désire les éclairer à la vive lumière de la foi catholique.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 30 septembre 1878.

La Closerie des Genêts

Grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par Frédéric Soulié.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuan, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

LOTÉRIE NATIONALE.

600,000 francs de Lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclairneur financier* recevra gratuitement UN BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE.

L'*Eclairneur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

Ajouter 45 centimes pour envoi du billet.

EPILEPSIE

(mal caduc) et toutes les maladies nerveuses guéries par correspondance. Le médecin spécial, D^r Killisch, à Dresde-Neustadt (Saxe). — PLUS DE 8,000 SUCCÈS.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

(1) Par livraisons bi-mensuelles, in-8 de 160 pages. Abonnement, 25 fr. par an. Le numéro, 1 fr. 50 cent. 23, rue de Grenelle, Paris.

donnement dans les oreilles, acidité, piteuse, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.
Monsieur, Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.
Cure N° 45,270.
PATHSIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande.

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANSON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACONÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 SEPTEMBRE 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			10	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	340			Canal de Suez	762	50	1 25
5 % amortissable				Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	780		10	Crédit Mobilier esp.	810		
4 1/2 %			60	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	685			Société autrichienne.	565		3 75
5 %			07	Crédit Mobilier	478	75		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.				Crédit Foncier d'Autriche	565		1 25	Orléans	359	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857				Charentes, 500 fr. t. p.	565			Paris-Lyon-Méditerranée.	359	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860				Est	700			Est	354	50	
— 1865, 4 %			50	Paris-Lyon-Méditerranée	1097	50	1 25	Nord	361	25	
— 1869, 3 %			412	Midi	890		7 50	Ouest	354	50	
— 1871, 3 %			401	Nord	895			Midi	354		
— 1875, 4 %			519	Orléans	1190		3 50	Charentes	39		
— 1876, 4 %			517	Ouest	775		1 25	C ^o Canaux agricoles	276	25	
Banque de France			3090	Compagnie parisienne du Gaz	1332	50		Canal de Suez	566	25	
Comptoir d'escompte			737	C. gén. Transatlantique	495						
Crédit agricole, 200 f. p.			465								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			
6 — 15 — —			
9 — 1 — —			
1 — 25 — —			
4 — 10 — —			
7 — 15 — —			
10 — 37 — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e GAMARD, notaire à Paris, rue de Choiseul, n° 16.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Ensemble ou séparément,

En la chambre des notaires de Paris, Le mardi 29 octobre 1878, à midi.

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

1^o TERRE DE SAINT-GERMAIN, en les communes de Saint-Germain, Gesté, Tilliers, Saint-Crespin et la Renaudière, contenant environ 1,128 hectares, divisés en dix-neuf métraires.

Mise à prix..... 2,227,000 fr.

2^o TERRE DE LA CHAUSSAIRE, en les communes de la Chaussaire et du Puiset-Doré, contenant environ 334 hectares, divisés en sept métraires.

Mise à prix..... 805,000 fr.

3^o LA MÉTAIRIE ET LES LANDES DU GUICHONNET, en les communes de Saint-Philbert et Villedieu, contenant environ 37 hectares 73 ares.

Mise à prix : la métairie, à 85,000 fr. Les landes, à 8,000 fr.

4^o LA MÉTAIRIE DU TASLE, commune de Saint-Macaire, contenant 83 hectares 46 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

5^o LA MÉTAIRIE DE LA VARENNE, commune de Saint-Macaire, contenant environ 85 hectares 29 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements : à M^e GAMARD, notaire à Paris, dépositaire du cahier des charges; à M^e FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, n° 28, et à M. ROBERT, régisseur à la Chaussaire, et, pour visiter, sur les lieux.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant aux notaires.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément, Commune de Dampierre.

Rue des Morains, maison avec jardin, servitudes, cave et pressoir.

Rue de l'Eglise, un clos de vigne, affilé d'arbres fruitiers, contenant 1 hectare 22 ares, avec maisonnette.

A la suite dudit clos, 22 ares de vigne, partie enclose.

Au Petit-Jeu, 11 ares de vigne, partie enclose.

S'adresser audit notaire. (462)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER

A la Toussaint,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, 99. S'adresser à ce notaire. (426)

Etudes de M^e THUBÉ, commissaire-priseur, et de M^e BOURASSEAU, huissier, à Saumur.

VENTE

AUX enchères publiques.

Par autorité de justice,

D'UN IMPORTANT

MATÉRIEL DE CHAMPAGNEUR

AINSI QUE

DES MARCHANDISES

Le tout saisi par procès-verbal de M^e Bourasseau,

A Gennes, dans les caves de M. PÉLISSIER, négociant à Angers.

Le dimanche 29 septembre 1878 et jours suivants, à midi.

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Un matériel complet pour la fabrication des vins de Champagne, machines diverses, etc., etc ;

Environ 30,000 bouteilles de vin en bouteilles et demi-bouteilles; sur pointe ou couchées;

420 bouteilles d'alcools différents; Cinq fûts de liqueur;

Bouchons neufs et vieux, cire, fil de fer, etc.;

Environ 700 kilogrammes de paille de seigle;

8,500 bouteilles vides, baquets, paniers, fûts et toute sorte d'outils concernant la tonnellerie;

Un bureau en chêne, un poêle et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur chargé de la vente,

(477) THUBÉ.

A LOUER

MAISON

Située avenue du Champ-de-Foire, à Saumur,

Composée de deux pièces, et d'un cellier en soubassement; de deux chambres et d'un cabinet au premier étage; même disposition au second étage;

Grenier, jardin, pompe et cabinet. S'adresser à M. SARGENT, rue Saint-Lazare. (426)

Hospice de Bourgueil.

VENTE A L'ENCAN

Le dimanche 29 septembre 1878, à midi.

De 38 lits de plume, buffets, coffres et autres objets,

Par le ministère de M^e GRABET, notaire à Bourgueil.

A Saumur, Grand'Rue, n° 35.

Le vendredi 27 septembre 1878, à midi.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme,

de 15 à 16 ans, désireux d'apprendre le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

MÉDOCs, 150 fr. la barrique et au-delà, dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTIER, propriétaire à Pail-lac (Médoc). (231)

PÊCHE APPAT INFALLIBLE

pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brême, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOUBRON, à Vierzon (Cher). (231)

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3^o L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'étranger.

8^o Service de chèques sur Paris. Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.

On répond aux lettres par retour du courrier. NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt. Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie le biberon à vis de Raynet, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parc à moutons, Tambours à poissons, Chénils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitreaux d'églises, Gribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.